

LE SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE

Le service Démocratie Locale de la Mairie du 18^e assure **le relai entre les habitant.e.s de l'arrondissement, les services de la Mairie et les élu.e.s.**

Il contribue à **la mobilisation de tou.te.s les habitant.e.s au sein des Conseils de quartier, accompagne celles et ceux qui ont des idées de projets** pour leur permettre de les réaliser. Il est enfin un point d'appui méthodologique en termes d'**animation de dispositifs participatifs** : réunions, ateliers, marches exploratoires, etc.

Le service Démocratie Locale s'occupe aussi de l'organisation du Conseil d'Arrondissement et du CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement).



Le service Démocratie Locale est composé de Nicolas, Pascale et Paul.

VOTRE CONSEIL DE QUARTIER EST UNE INSTANCE...

- d'information mutuelle
- de participation et de dialogue démocratique
- de consultation
- de construction collective de projets pour le quartier

Votre Conseil de quartier, c'est vous !

J'HABITE ET/OU TRAVAILLE DANS LE 18^E

J'aime mon quartier et ses habitants, je veux qu'on leur donne la parole.

Je rejoins l'équipe de mobilisation de mon Conseil de quartier.

Je veux m'informer et participer aux échanges sur mon quartier.

J'assiste aux Conseils de quartier publics, vote le financement de projets et suis l'actualité de mon quartier.

J'ai une idée de projet ou un sujet à discuter en lien avec mon quartier.

Je rejoins ou lance un groupe thématique avec d'autres habitant.e.s.

LES MOBILISATEURS

Les équipes de mobilisation, ouvertes à tou.te.s sur inscription, font connaître l'existence et le rôle des Conseils de quartier, recolent les coordonnées des habitant.e.s intéressé.e.s et leur parole pour constituer l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier public.

LES CONSEILS DE QUARTIER

PUBLICS

Leurs dates sont fixées en début d'année. L'ordre du jour est participatif : construit en amont de manière collective (sondages, formulaires, collectes de parole) ou le jour J avec les personnes présentes.

LES GROUPES PROJETS

OU THÉMATIQUES

Tou.te.s les habitant.e.s ayant un projet ou une thématique les intéressant peuvent y travailler collectivement. Cela peut aboutir au financement d'un projet par le Conseil de Quartier ou à des réunions publiques thématiques.

LA GESTION DU BUDGET

Le financement d'un projet impliquant une dépense de fonctionnement ou d'investissement est soumis au vote des habitant.e.s (en ligne, dans des lieux ressources du quartier, via les mobilisateurs) Un Conseil de Quartier dispose chaque année de 3306 euros de budget de fonctionnement et 8264 euros de budget d'investissement.



Vous souhaitez rejoindre votre Conseil de quartier ? Inscrivez-vous auprès du service Démocratie locale :

cq18@paris.fr - 01 53 41 17 56



Toutes les actualités des Conseils de quartier sur www.mairie18.paris.fr et sur Facebook : [Conseils de Quartier 18](#)

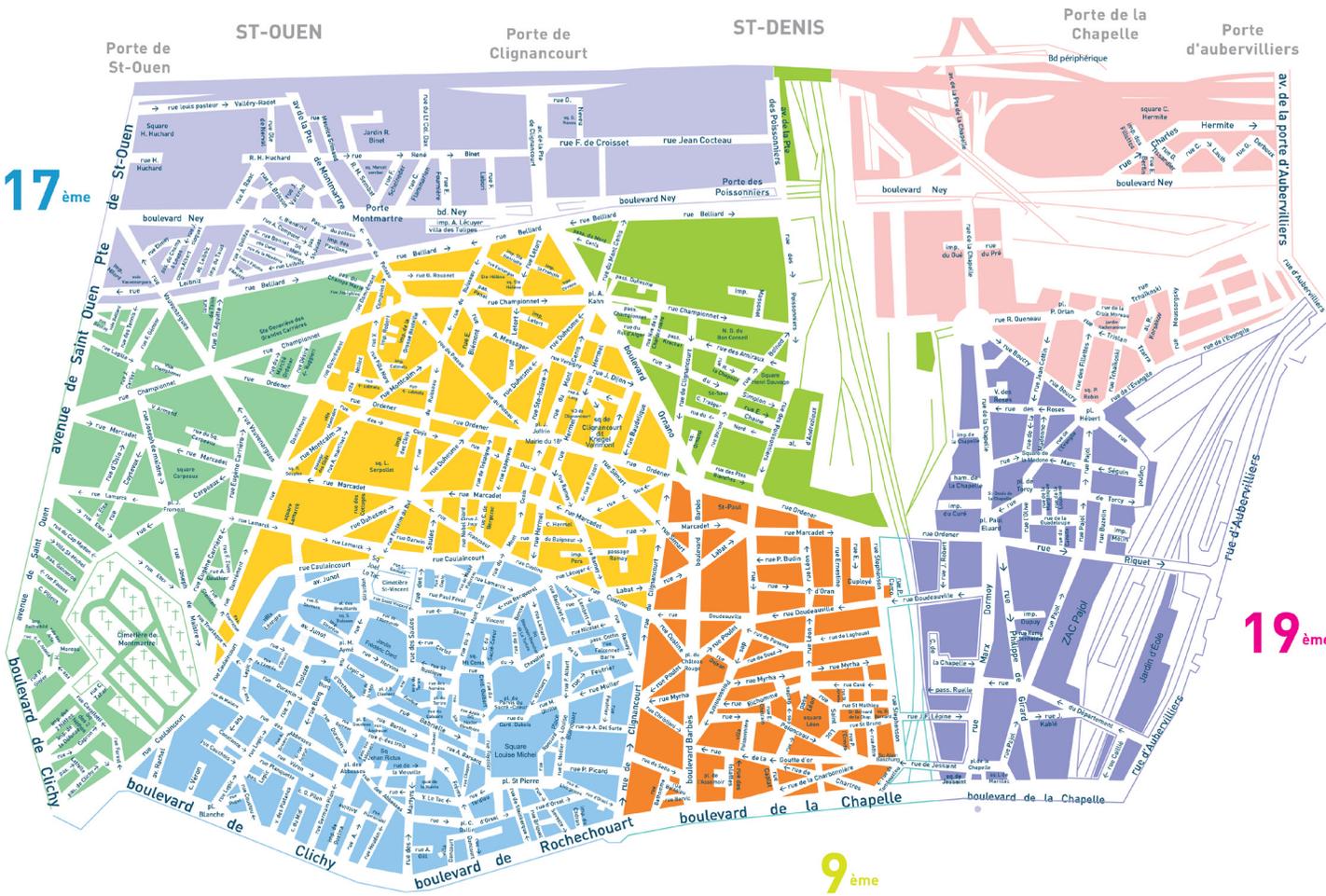
LE BUDGET PARTICIPATIF. PENSEZ-Y !

Au sein d'un Conseil de quartier, on peut discuter entre habitant.e.s et associations de projets à déposer au Budget Participatif !
Plus d'infos : www.budgetparticipatif.paris.fr



8 CONSEILS DE QUARTIER

LES CONSEILS DE QUARTIER DU 18^E



- Montmartre
- Clignancourt - Jules Joffrin
- Grandes Carrières - Clichy
- Moskova, Porte Montmartre, Porte de Clignancourt
- Amiraux-Simplon Poissonniers
- Goutte d'Or - Château Rouge
- Charles Hermite - Evangile
- La Chapelle Marx Dormoy



MAIRIE DE PARIS

